

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 4 juin 2018 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Monsieur Jacques Daigle, vice-président
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire
Madame Manon Aubry, commissaire
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire

Absences :

Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent
M^e Michael Provencher, secrétaire général

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 10 et monsieur Desruisseaux agit à titre de secrétaire de la réunion.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-262-1806

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 2018

CE14-263-1806

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 mai 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Colette Vézina que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-264-1806 3.01 COMPTES À PAYER 2017-2018
- Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 23 mai 2018 au 31 mai 2018.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- 4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL
- 5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES
- CE14-265-1806 5.01 PROJET N° 2797 – AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DAVID BELLAVANCE À L'ÉCOLE SECONDAIRE MONIQUE-PROULX À WARWICK / CONSTRUCTION DAVID PERREAULT INC.
- Monsieur Jacques Daigle propose :
- QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet n° 2797 – Aménagement de la Salle David Bellavance à l'école secondaire Monique-Proulx à Warwick;
- QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de Construction David Perreault inc. (Document numéro CE14-265-1806).
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- 6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- CE14-266-1806 6.01 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME STÉPHANIE LAROCHE
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission de madame Stéphanie Laroche, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Saint-David, pour lui permettre d'occuper un poste de conseillère pédagogique aux Services éducatifs. Cette démission est effective au 30 juin 2018, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-267-1806 6.02 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR LOUIS BERGERON
- Monsieur Jean-François Lafèche propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Louis Bergeron, concierge, classe II aux écoles Cascatelle et alternative La Fermentière. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 12 octobre 2018, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-268-1806 6.03 LIBÉRATION POUR AFFAIRES SYNDICALES, PERSONNEL ENSEIGNANT, MME NANCIE LAFOND
- Monsieur Jacques Daigle propose que Mme Nancie Lafond, enseignante au primaire à l'école Saint-Paul, bénéficie d'une libération à temps plein pour affaires syndicales et ce, pour l'année scolaire 2018-2019, le tout conformément à la clause 3-6.03 A) de la convention collective la régissant.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-269-1806 6.04 LIBÉRATION POUR AFFAIRES SYNDICALES, PERSONNEL ENSEIGNANT, MME SONIA LALIBERTÉ
- Madame Manon Lambert propose que Mme Sonia Laliberté, enseignante au primaire à l'école Notre-Dame (Plessisville), bénéficie d'une libération à temps plein pour affaires syndicales et ce, pour l'année scolaire 2018-2019, le tout conformément à la clause 3-6.03 A) de la convention collective la régissant.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-270-1806 6.05 CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME PATRICIA LAVIGNE
- Madame Manon Aubry propose que, pour l'année scolaire 2018-2019, un congé sans traitement à temps plein, pour réorientation de carrière, soit accordé à madame Patricia Lavigne, enseignante en mathématiques et sciences (champ 13), à l'école secondaire Monique-Proulx.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-271-1806 6.06 PLAN D'EFFECTIF 2018-2019, PERSONNEL PROFESSIONNEL - AMENDEMENT
- Madame Sylvie Bilodeau propose que le plan d'effectif du personnel professionnel affilié au Syndicat du Personnel Professionnel de l'Éducation du Coeur et du Centre du Québec (SPPECCQ-CSQ), pour l'année scolaire 2018-2019, soit adopté tel que présenté dans le document numéro CE14-271-1806.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-272-1806 6.07 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME LISE ALLARD
- Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Lise Allard, surveillante d'élèves à l'école Sacré-Coeur (Princeville). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 22 juin 2018, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-273-1806 6.08 ABOLITION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN
- Madame Manon Lambert propose que, suite à la démission de madame Lise Allard, le poste de surveillante d'élèves à l'école Sacré-Coeur (Princeville) devenu ainsi vacant soit aboli.
- Unanimement résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-274-1806
- 6.09 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL, MADAME MÉLISSA BARTHELL
- Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de conseillère pédagogique aux Services éducatifs FP – FGA - SAE, soit attribué à madame Mélissa Barthell selon les modalités suivantes :
- Statut d'emploi
- Emploi régulier à temps plein
- Tâche
- Du lundi au vendredi,
35 heures / semaine
- Période d'engagement
- À compter du 1^{er} juillet 2018
- Détail
- Le tout conformément à la clause 5-2.00 de la convention collective.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-275-1806
- 6.10 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR DANIEL PERREAULT
- Monsieur Jean-François Laflèche propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de monsieur Daniel Perreault, concierge, classe II et ouvrier d'entretien, classe II, aux écoles Sainte-Anne (Daveluyville) et Notre-Dame-de-l'Assomption (Daveluyville). Cette démission est effective à compter du 24 mai 2018, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- 7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- 8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS
- CE14-276-1806
- 10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE
- Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 39.
- Unanimement résolu ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Alain Desruisseaux, directeur général adjoint